

accueilli avec les honneurs dus à sa situation de prince de l'Église. Le cardinal Svampa à Bologne était archevêque avant d'être cardinal. Il ne représentait point le Souverain-Pontife, mais les intérêts spirituels du diocèse qui lui est confié. Par conséquent la seule question à résoudre était celle-ci : l'intérêt spirituel de Bologne exige-t-il cette visite, et sur ce point les avis ne pouvaient être partagés. La visite devait grouper toutes les forces contre l'ennemi commun, les partis populaires socialistes, et leur arracher le pouvoir. Une protestation papale est faite par le pape, qui ne délègue point ce pouvoir à d'autres, fussent-ils revêtus de la pourpre. Ici un archevêque recevait le chef de l'État. Celui-ci était un usurpateur en droit, mais en fait il tenait les rênes du pouvoir. Et si l'Église n'avait point à approuver l'usurpation, l'archevêque pouvait se servir de toutes les occasions pour rendre l'existence de son Église moins difficile et lui permettre de faire plus de bien.

— Cette solution d'ailleurs n'était pas nouvelle. Quand, il y a une dizaine d'années, le roi Humbert alla à Terni, ville des États pontificaux, l'évêque du diocèse demanda comment il fallait agir : ou recevoir le roi, ou s'absenter ? Il resta dans son diocèse, reçut le roi ; et certainement ne le fit qu'avec l'assentiment formel de Léon XIII. On n'a fait que suivre une ligne de conduite déjà tracée par un pape, que certes l'on ne pourrait soupçonner de tendresse exagérée vis-à-vis de l'Italie officielle.

— Or cette visite du cardinal Svampa a donné sur les nerfs à l'extrême-gauche de la Chambre italienne. Elle sentait que cet accord allait lui être funeste, que le pouvoir était sur le point de lui échapper. Deux députés ont interpellé bruyamment sur l'attitude du gouvernement et les motifs de l'invitation adressée au cardinal. Giolitti s'est moqué d'eux, leur a servi un mensonge éhonté qu'ils ont pris pour argent comptant. Et sa réponse a été assez curieusement établie pour qu'un des députés se soit déclaré satisfait, tandis que l'autre restait mécontent. L'un d'eux a reproché à un député italien, M. Santini,